

**FORMULAIRE 51-102F1
RAPPORT DE LA DIRECTION ET ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
FIRST PHOSPHATE CORP.
30 NOVEMBRE 2023 ET 30 NOVEMBRE 2022**

Ce rapport de gestion porte sur les états financiers de First Phosphate Corp. (la " Société ") pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023 et pour la période comparable terminée le 30 novembre 2022. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires condensés et les notes afférentes pour la période terminée le 30 novembre 2023 et le 30 novembre 2022 (les " états financiers intermédiaires "). Ce rapport de gestion a été préparé en date du 29 janvier 2023 et a été approuvé par le conseil d'administration de la Société (le " Conseil ").

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers annuels vérifiés de la Société pour les exercices terminés le 28 février 2023 et le 28 février 2022, ainsi qu'avec les notes qui s'y rapportent. Les résultats sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les états financiers de la Société et les informations financières contenues dans le rapport de gestion sont préparés conformément aux normes internationales d'information financière (" IFRS ") telles que publiées par le Conseil des normes comptables internationales et les interprétations du Comité d'interprétation des IFRS.

Les dirigeants de la société ont la responsabilité de s'assurer que les états financiers intermédiaires résumés et le rapport de gestion ne contiennent pas de déclaration erronée sur un fait important ou n'omettent pas de déclarer un fait important qui doit être déclaré ou qui est nécessaire pour qu'une déclaration ne soit pas trompeuse à la lumière des circonstances dans lesquelles elle a été faite. Les dirigeants de la société certifient que les états financiers intermédiaires résumés et le rapport de gestion présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, le résultat des opérations et les flux de trésorerie de la société à la date du présent document.

Le conseil d'administration approuve les états financiers intermédiaires résumés et le rapport de gestion et s'assure que les dirigeants de la société se sont acquittés de leurs responsabilités financières. L'examen du Conseil est effectué principalement par le Comité d'audit, qui examine et approuve tous les rapports financiers avant leur dépôt.

Des informations complémentaires sur la société sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse <http://www.sedarplus.ca/>.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Les informations contenues dans le présent rapport de gestion peuvent contenir des déclarations prospectives en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les déclarations prospectives sont des déclarations qui se rapportent à des événements futurs et non passés. Dans ce contexte, les déclarations prospectives portent souvent sur les performances commerciales et financières futures attendues et contiennent souvent des termes tels que "anticiper", "croire", "planifier", "estimer", "s'attendre à" et "avoir l'intention de", des déclarations selon lesquelles une action ou un événement "peut", "pourrait", "pourrait", "devrait" ou "se produira", ou d'autres expressions similaires. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, incluses dans le présent document sont des déclarations prospectives. De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que nos résultats, performances ou réalisations réels, ou d'autres événements futurs, soient matériellement différents des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques suivants : le besoin de financement supplémentaire ; la dépendance à l'égard du personnel clé ; la possibilité de conflits

d'intérêts entre certains dirigeants, administrateurs ou promoteurs avec certains autres projets ; l'absence de dividendes ; la concurrence ; la dilution ; la volatilité du prix et du volume de nos actions ordinaires et les risques additionnels identifiés dans la section "Facteurs de risque" de ce rapport de gestion ou dans d'autres rapports et documents déposés auprès de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les croyances, les estimations et les opinions de la direction à la date où ils sont faits, et la société ne s'engage aucunement à mettre à jour les énoncés prospectifs si ces croyances, estimations et opinions ou d'autres circonstances devaient changer, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Les investisseurs sont mis en garde contre l'attribution d'une certitude induite aux déclarations prospectives.

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET VUE D'ENSEMBLE

La société a été constituée en Colombie-Britannique le 18 septembre 2006. Le 29 juin 2022, la société a déposé des statuts de modification auprès de la province de la Colombie-Britannique, changeant son nom de First Potash Corp. à First Phosphate Corp. L'adresse du siège social et du bureau des registres de la société est la suivante : 1055 West Georgia Street, 1500 Royal Centre, P.O. Box 11117, Vancouver, Colombie-Britannique, V6E 4N7.

Depuis mai 2022, la société se consacre à l'acquisition, à l'exploration et au développement de propriétés minières de roche ignée anorthosite dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec, dans le but de développer et de produire du concentré d'apatite (phosphate), du concentré d'ilménite (titane) et du concentré de magnétite (fer). La société détient aujourd'hui plus de 1 500 km² de titres fonciers libres de redevances à l'échelle du district.

Les propriétés minières de la société sont situées au Québec, une plaque tournante de l'industrie de l'électrification en Amérique du Nord. Les propriétés sont stratégiquement situées à proximité de la ville de Saguenay, la sixième plus grande ville du Québec, qui dispose d'une main-d'œuvre industrielle qualifiée. L'aéroport de Bagotville est à proximité, avec des vols quotidiens vers Montréal. La société dispose d'un accès routier au port en eau profonde de Saguenay pour l'expédition internationale de ses concentrés, ainsi que de la possibilité de construire des installations industrielles au port de Saguenay. Hydro Québec propre est présent à proximité de plusieurs des concessions minières de la Société ainsi qu'au port de Saguenay. La propriété phare de la Société, le Lac à l'Original, ainsi que Bégin-Lamarche, sont situés sur des chemins de halage quatre saisons, reliés à une route provinciale pavée et au port de Saguenay. La Société a conclu un protocole d'entente officiel avec le port de Saguenay.

La Société est une société de développement minier qui se consacre entièrement à l'extraction et à la purification du phosphate en vue de la production éventuelle en aval de matériaux actifs de cathode (" CAM ") pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (" LFP "). Grâce à des partenariats prudents en aval, la société prévoit une intégration verticale depuis la source minière jusqu'à la production finale d'acide phosphorique purifié et de CAM LFP pour la fabrication de batteries LFP destinées à diverses industries telles que le stockage de l'énergie, les véhicules électriques (EV) et d'autres industries.

Développements de l'industrie

La taille du marché mondial des batteries LFP était de 8,37 milliards USD en 2020 et devrait passer de 10,12 milliards USD en 2021 à 49,96 milliards USD d'ici 2028 à un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 25,6 %. Fortune Business Insights™ a mentionné ces informations dans son dernier rapport de recherche, intitulé "Marché mondial des batteries au lithium-fer-phosphate, 2021-2028."

Selon l'étude, la demande de batteries LFP à travers les voitures particulières et les véhicules électriques stimulera la croissance de l'industrie. Les batteries LFP ont gagné du terrain en offrant une tension élevée, une densité de puissance, un long cycle de vie, moins d'échauffement et une sécurité accrue des batteries conventionnelles pour les véhicules électriques.

L'explosion de la demande de véhicules électriques devrait stimuler la demande de composants de batteries LFP. Le 16 novembre 2022, le président Biden a signé la loi sur la réduction de l'inflation (IRA), marquant une action significative du Congrès américain sur l'énergie propre et le changement climatique, ce qui affecte la demande de solutions de stockage d'énergie propre.

Changements dans les propriétés minières et les concessions

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023, il n'y a pas eu de changements dans les plans concernant les propriétés minières ou les claims, de changements dans l'état d'avancement du plan ou de dépenses effectuées en ce qui concerne les projets de la Société, à l'exception de ce qui est indiqué dans le présent document :

Secteur phare du Lac à l'Original : La principale propriété d'exploration de la Société est la Propriété Lac à l'Original, qui est basée sur un rapport technique daté du 17 novembre 2022 et intitulé " Technical Report and Initial Mineral Resource Estimate of the Lac à l'Original Phosphate Property, Saguenay-Lac-Saint-Jean Region, Northern Québec " (le " Rapport technique ") préparé par Antoine Yassa, P. Géo, géologue agréé du 3602 Rang des Cavaliers, Rouyn-Noranda, J0Z 1Y2. Des essais métallurgiques préliminaires sur la propriété ont été effectués par la division québécoise de SGS Canada Inc. (" SGS ") et publiés le 20 mars 2023. De plus, une étude minéralogique réalisée par l'Université Queen's a été publiée le 14 mars 2023. Le 26 juillet 2023, la société a annoncé la réalisation d'une évaluation économique préliminaire sur cette propriété.

Le 11 septembre 2023, la Société a déposé sur SEDAR+ son Évaluation Économique Préliminaire (" ÉÉP ") sur la propriété du Lac à l'Original, Québec, Canada. L'ÉÉP présente un cas viable de développement de la propriété par une exploitation à ciel ouvert pour la production primaire d'un concentré de phosphate et la récupération secondaire de concentrés de magnétite et d'ilménite.

L'EEP réalisée par P&E Mining Consultants Inc. répond aux exigences définies dans l'instrument national canadien 43-101, intitulé "Standards of Disclosure for Mineral Projects" (normes de divulgation pour les projets miniers). Cette EEP est de nature préliminaire et inclut des ressources minérales présumées qui sont considérées comme trop spéculatives d'un point de vue géologique pour que l'on puisse leur appliquer les considérations économiques qui leur permettraient d'être classées en tant que réserves minérales. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'est pas démontrée. Il n'y a aucune garantie que First Phosphate réussira à obtenir tout ou partie des consentements, permis ou approbations nécessaires, réglementaires ou autres, pour que le projet soit mis en production.

La société déterminera si et quand elle procédera à la phase 2 telle que décrite dans l'EEP après que des forages supplémentaires auront été réalisés et qu'un rapport conforme au Règlement 43-101 aura été reçu pour la propriété Bégin-Lamarche. À ce moment-là, la société décidera de la façon de mener les études environnementales de base et commencera à engager et à consulter davantage les parties prenantes (le BAPE du Québec sera pris en considération). Les études de base devraient se concentrer sur la surveillance et la documentation aquatique, terrestre et hydrologique. Un plan formel de consultation de la communauté, du gouvernement et des parties prenantes doit être élaboré et mis en œuvre, et toutes les activités doivent être documentées. Cette phase comprendra également des études de pré faisabilité (qu'elles soient internes ou formalisées) ainsi que des études métallurgiques avancées, des activités de forage de définition, le tout en vue de passer à une étude de faisabilité formelle. La Société fera le point sur le programme de la phase 2 (étude de pré faisabilité et de faisabilité) au cours des prochains trimestres, une fois qu'elle aura finalisé les résultats de forage à Bégin-Lamarche et qu'elle aura bien compris le potentiel de cette propriété par rapport à celle du Lac à l'Original.

Les dépenses pour cette période sur la propriété du Lac à l'Original se sont élevées à 590 416 \$.

Secteur Bégin-Lamarche : La propriété d'exploration secondaire de la Société se trouve à Bégin-Lamarche, à 75 km du port en eau profonde de Saguenay. Le 5 juin 2023, la Société a annoncé les résultats de son programme de forage de 4 274 m sur la propriété qui a permis de découvrir deux zones principales avec de multiples couches phosphatées accessibles à ciel ouvert.

La direction a décidé de planifier un deuxième programme de forage sur la propriété Bégin-Lamarche. L'objectif de ce programme sera de forer les couches de phosphate connues selon une grille de 100 x 100 m afin de décider s'il y a lieu d'effectuer une estimation des ressources selon la norme NI 43-101. Le prochain programme de forage à Bégin-Lamarche est prévu pour le T1-T2 de 2024 et nécessitera un programme de forage de 15 000 m à 25 000 m pour découvrir pleinement le potentiel qui a été identifié par le programme de prospection.

Les dépenses pour cette période sur la propriété Bégin-Lamarche se sont élevées à 609 602 \$. Les dépenses immédiates pour cette propriété seront les forages intercalaires qui seront entrepris au cours du premier trimestre et du deuxième trimestre de 2024.

Propriété Bluesky : La propriété Bluesky consiste en une série de claims jalonnés dans un rayon de 250 km ou moins du port de Saguenay, au Québec. L'échantillonnage de surface, la prospection et d'autres formes de reconnaissance se poursuivront sur ces propriétés au cours des prochains trimestres. Ces propriétés doivent être considérées comme un début d'exploration. La société a engagé des dépenses de 10 495 \$ pour cette période.

Les trois zones d'exploration mentionnées ci-dessus n'ont pas encore généré de revenus. La Société est en phase d'exploration au Lac à l'Original, en phase de forage avancé à Bégin-Lamarche et en phase d'exploration précoce sur la propriété Bluesky. La société continue de déterminer la faisabilité commerciale de chaque site.

Changements dans le capital-actions

- (a) Le 1er mars 2023, la Société a émis 184 480 actions ordinaires lors de l'exercice de bons de souscription et 68 257 \$ ont été reclassés des actions à émettre au capital-actions. Le 9 mars 2023, la Société a émis 53 760 actions ordinaires à 0,25 \$ l'action, lors de l'exercice de bons de souscription de courtiers, pour un produit total de 13 440 \$. La juste valeur des bons de souscription à la date d'octroi a été calculée à 7 215 \$ et a été reclassée lors de l'exercice du surplus d'apport au capital-actions.

- (b) Le 10 mars 2023, la société a émis 27 173 actions ordinaires d'une juste valeur de 22 825 \$ pour l'achat de 13 claims miniers dans la région de Begin-Lamarche (voir note 8(a)).
- (c) Le 24 avril 2023, la Société a émis 1 205 217 unités à 0,70 \$ l'unité pour un produit brut de 843 652 \$. Chaque unité était composée d'une action et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier peut être exercé pour une action supplémentaire au prix de 1,25 \$ jusqu'au 26 avril 2026. La valeur du capital social de 614 660 \$ a été déterminée en utilisant la juste valeur marchande des actions à la date d'émission et le produit résiduel de 228 992 \$ a été attribué aux bons de souscription. La société a payé 22 760 \$ en frais de courtage et a émis 12 514 bons de souscription en tant que bons de souscription de courtier avec un prix d'exercice de 1,25 \$ par action qui expire le 24 avril 2026. La juste valeur des bons de souscription des courtiers a été calculée à 2 900 \$ en utilisant le modèle d'évaluation Black Scholes et a été comptabilisée comme frais d'émission d'actions.
- (d) Le 24 avril 2023, la Société a émis 1 869 375 unités accréditatives au prix de 0,80 \$ l'unité pour un produit brut de 1 495 500 \$. Chaque unité FT est composée d'une action ordinaire accréditative et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier peut être exercé pour une action non accréditative supplémentaire au prix de 1,25 \$ jusqu'au 30 avril 2026. La valeur du capital-actions de 1 140 320 \$ (avant déduction de la prime accréditative de 186 938 \$) a été déterminée en utilisant la juste valeur marchande des actions à la date d'émission et le produit résiduel de 355 180 \$ a été attribué aux bons de souscription. La Société a payé 60 384 \$ en frais de courtage et a émis 57 980 bons de souscription en tant que bons de souscription de courtier avec un prix d'exercice de 1,25 \$ par action qui expire le 24 avril 2026. La juste valeur des bons de souscription a été calculée à 13 438 \$ en utilisant le modèle d'évaluation Black Scholes et a été comptabilisée dans les frais d'émission d'actions.
- (e) Le 30 avril 2023, la société a émis 42 857 actions à titre de frais d'intermédiation pour les placements privés susmentionnés, d'une juste valeur de 21 857 \$. En outre, la société a encouru des frais juridiques de 27 994 \$ pour les placements privés susmentionnés.
- (f) Le 17 mai 2023, la Société a émis 7 143 actions ordinaires à 0,50 \$ l'action pour un produit brut de 3 572 \$, suite à l'exercice de bons de souscription d'unités. La juste valeur des bons de souscription à la date d'attribution a été calculée comme étant nulle, par conséquent aucun montant n'a été reclassé lors de l'exercice du surplus d'apport au capital-actions.
- (g) Le 30 mai 2023, la société a émis 4 480 actions ordinaires à 0,25 \$ l'action, lors de l'exercice des bons de souscription des courtiers, pour un produit total de 1 120 \$. La juste valeur des bons de souscription à la date d'octroi a été calculée à 601 \$ et a été reclassée à l'exercice, du surplus d'apport au capital-actions.
- (h) Le 28 juin 2023, la société a réglé un montant dû pour des services par l'émission de 179 104 actions ordinaires à 0,335 \$ l'action.
- (i) Le 1er septembre 2023, la Société a réglé un montant dû à ses administrateurs et dirigeants par l'émission de 508 421 actions ordinaires à 0,38 \$ l'action. La société a également réglé un montant dû pour des services par l'émission de 780 726 actions ordinaires à 0,38 \$ l'action.
- (j) Le 30 novembre 2023, la Société a réglé un montant dû pour des services par

l'émission de 84 616 actions ordinaires à 0,39 \$ l'action en raison de l'acquisition d'unités d'actions restreintes ("UAR"). La société a émis 450 001 actions ordinaires à 0,38 \$ par action en raison de l'acquisition d'unités d'actions restreintes pour les services reçus de ses dirigeants et administrateurs. La société a également émis 59 211 actions ordinaires à 0,38 \$ l'action en raison de l'acquisition d'unités d'actions restreintes pour des services reçus de consultants.

Autres évènements

1er septembre 2023 : First Phosphate annonce un résultat d'analyse de 36,5 % de phosphate sur sa propriété Larouche au Saguenay-Lac-St-Jean, Québec, Canada et des mises à jour sur l'entreprise.

Bennett Kurtz a assumé le rôle de directeur financier de la société en plus de ses rôles de directeur général, de secrétaire général et d'administrateur de la société.

La société a approuvé l'octroi de 250 000 options d'achat d'actions (les "options") à chacun de deux conseillers de la société (500 000 options au total) pour acheter des actions ordinaires de la société (les "actions ordinaires") à certains conseillers de la société, à un prix d'exercice de 0,70 \$ par action, avec une date d'expiration de trois ans à compter de la date d'émission (les "octrois d'options"). Les options sont soumises à des conditions d'acquisition basées sur le temps, de sorte que des incréments de 25 % sont acquis tous les six mois pendant deux ans. Les conditions des options attribuées sont conformes au plan d'incitation à base d'actions omnibus de la société, tel qu'approuvé par les actionnaires désintéressés lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue le 25 novembre 2023. Tous les titres émis sont soumis à une période de détention statutaire de quatre mois plus un jour à compter de la date d'émission, conformément à la législation applicable en matière de valeurs mobilières.

Les dirigeants de la société ont reçu 718 947 actions ordinaires en règlement de toutes les sommes qui leur sont dues au 30 novembre 2023. Plusieurs vendeurs et consultants de la Société ont reçu 570 200 actions ordinaires en règlement de toutes les sommes qui leur sont dues au 30 novembre 2023.

La société a annoncé l'attribution de 1 018 424 RSU de la société à certains administrateurs, dirigeants et consultants de la société en lieu et place d'une rémunération en espèces. Ces RSUs seront acquises en 2 tranches après 3 et 6 mois d'émission et seront soumises à une période de détention statutaire de 4 mois et 1 jour. Chaque UAR acquise permet à son détenteur de recevoir une action ordinaire.

La société a conclu un accord pour engager Laura Stein pour des activités de relations avec les investisseurs (telles que définies dans la politique du CST) avec une date d'entrée en vigueur au 1er septembre 2023. L'engagement de Mme Stein est d'une durée initiale de 12 mois se terminant le 1er septembre 2024, au cours de laquelle la Société a émis, à titre de rémunération de Mme Stein, 250 000 options à acquérir au cours de la période d'engagement de 12 mois, au prix d'exercice de 0,70 \$ par action ordinaire, sous réserve du prix d'exercice minimum prévu par la politique du CSE. Les options sont acquises à raison de 25 % par trimestre sur une période de 9 mois, les premiers 25 % étant acquis immédiatement.

6 septembre 2023 : La Société a reçu des résultats concluants pour la production pilote d'acide phosphorique de qualité marchande (MGA) à partir de son concentré de phosphate. Tel qu'annoncé le 19 juin 2023, un échantillon de 900 kilogrammes de concentré d'apatite a été

produit dans les installations de l'usine pilote de First Phosphate à SGS Québec et a été envoyé aux installations de Prayon Technologies SA ("Prayon") en Belgique pour tester sa pertinence pour la production d'acide phosphorique purifié de qualité batterie ("PPA"). Prayon a commencé à évaluer la qualité du produit et la faisabilité du processus par le biais de tests pilotes sur le concentré de roche de First Phosphate afin de déterminer les paramètres optimaux du processus pour la production d'acide phosphorique purifié. Le premier rapport initial sur les essais pilotes pour la production de MGA a été achevé. Le rapport final avec tous les commentaires supplémentaires sur les essais de production de MGA ainsi que les détails sur les essais de production de PPA par purification membranaire (prochaine étape) devrait être disponible comme prévu au cours du quatrième trimestre 2023.

11 septembre 2023: La Société a déposé sur SEDAR+ son évaluation économique préliminaire (" EEP ") sur la propriété du Lac à l'Original, au Québec, Canada. L'ÉÉP présente un cas viable de développement de la propriété par une exploitation à ciel ouvert pour la production primaire d'un concentré de phosphate et la récupération secondaire de concentrés de magnétite et d'ilménite.

P&E Mining Consultants Inc. considère que l'EEP répond aux exigences définies dans l'instrument national canadien 43-101, intitulé "Standards of Disclosure for Mineral Projects" (normes d'information pour les projets miniers). Cette EEP est de nature préliminaire et inclut des ressources minérales présumées qui sont considérées comme trop spéculatives d'un point de vue géologique pour qu'on puisse leur appliquer les considérations économiques qui leur permettraient d'être classées comme réserves minérales, et il n'y a aucune certitude que l'EEP se réalisera. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'est pas démontrée. Rien ne garantit que First Phosphate parvienne à obtenir tout ou partie des autorisations, permis ou approbations, réglementaires ou autres, nécessaires à la mise en production du projet. La date d'entrée en vigueur de l'EEP est le 25 juillet 2023 et le rapport est daté du 11 septembre 2023.

Les résultats de l'EEP ont déjà été publiés dans le communiqué de presse de la société daté du 26 juillet 2023, et le rapport technique de l'EEP ne présente aucune différence par rapport à ces résultats.

13 septembre 2023 : La société a annoncé qu'elle avait conclu un accord avec American Battery Factory Inc. ("ABF") de l'Utah, aux États-Unis, pour soutenir la production de 40 000 tonnes de LFP CAM par an, entièrement fabriquées en Amérique du Nord. L'initiative vise à amener la production de batteries LFP pour le secteur du stockage sur batterie en Amérique du Nord.

29 septembre 2023 : La société a annoncé avoir reçu une lettre d'intérêt ("LOI") de l'Export-Import Bank of the United States ("EXIM"), dans laquelle EXIM indique qu'elle serait en mesure de fournir un financement d'un montant maximum de 170 000 000,00 USD à la société.

La lettre d'intention vise à soutenir l'achat de biens et de services américains par First Phosphate au Canada. Elle est assortie d'un délai de remboursement maximal de 10 ans et expire le 14 octobre 2024.

First Phosphate souligne que la lettre d'intention ne constitue pas un engagement de financement et ne garantit pas l'accès de la société à tout ou partie du financement de l'EXIM. EXIM doit procéder aux vérifications préalables habituelles avant d'émettre un engagement définitif pour cette transaction. Tous les engagements définitifs doivent être conformes aux politiques d'EXIM ainsi qu'aux exigences du programme, de la législation et de l'éligibilité.

5 octobre 2023 : La société a nommé Jérôme Cliche au poste de vice-président du

développement des affaires. M. Cliche possède de l'expérience dans les domaines du financement d'entreprise, de l'investissement stratégique et du développement d'entreprise. M. Cliche est le cofondateur de Renmark Financial Communication, une entreprise basée à Montréal qui offre une gamme de services intégrés aux sociétés publiques de petite, moyenne et grande capitalisation qui transigent sur toutes les principales bourses nord-américaines.

La Société a octroyé 150 000 options exerçables au prix de 0,70 \$ par action à Jérôme Cliche. Les options s'acquièrent par tranche de 33 % tous les quatre mois à compter du 5 octobre 2023. Ces options expirent le 5 octobre 2026.

Le 5 octobre 2023, Jérôme Cliche a été nommé vice-président, développement des affaires et s'est vu octroyer 338 462 unités d'actions restreintes. Les unités sont acquises comme suit : (i) 25 % acquis le 5 octobre 2023 (ii) incréments de 25 % tous les trois mois après le 5 octobre 2023.

29 novembre 2023 : La société a annoncé un protocole d'accord non contraignant pour le développement d'intermédiaires utilisés pour la fabrication de LFP CAM afin de soutenir le développement du marché nord-américain des batteries. Dans le cadre de cet accord, Sun Chemical doit utiliser ses installations qualifiées en Amérique du Nord pour fabriquer du phosphate de fer en utilisant les matières phosphatées de First Phosphate et de ses partenaires.

ÉVÉNEMENTS ULTÉRIEURS

6 décembre 2023 : La Société a signé un protocole d'entente avec Lithium Australia Limited (ASX : LIT) ("LIT") pour le développement potentiel d'une usine de fabrication de LFP et de lithium manganèse phosphate de fer ("LMFP") CAM en Amérique du Nord.

11 décembre 2023: La Société a signé un protocole d'entente avec Ultion Technologies Inc. ("Ultion") de Las Vegas, Nevada, pour l'achat d'une licence non exclusive et perpétuelle sur la technologie de production de CAM LFP et LFMP.

22 décembre 2023: La Société a émis 1 970 000 actions de FT à 0,50 \$ l'unité pour un produit brut de 985 000 \$. La Société a payé 47 280 \$ à titre de frais d'intermédiation et a émis 63 040 actions de compensation et 157 600 bons de souscription de compensation pouvant être exercés au prix de 0,50 \$ par action ordinaire de la Société jusqu'au 31 décembre 2025.

29 décembre 2023: la Société a émis :

- 3 090 438 unités à 0,40 \$ l'unité pour un produit brut de 1 236 175 \$. Chaque unité était composée d'une action et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier peut être exercé pour une action ordinaire au prix de 0,50 \$ jusqu'au 31 décembre 2025 ;
 - 10 590 000 actions de FT au prix de 0,50 \$ par unité pour un produit brut de 5 295 000 \$;
- et la Société a payé 330 880 \$ à titre d'honoraires d'intermédiation et a émis 369 840 actions de compensation et 1 179 400 bons de souscription de compensation pouvant être exercés au prix de 0,50 \$ par action ordinaire de la Société jusqu'au 31 décembre 2025.

Les dirigeants et administrateurs de la société ont reçu 1 881 000 UAR. Les UAR sont acquises comme suit (i) 25 % le 31 mai 2024, (ii) 25 % le 31 août 2024, (iii) 25 % le 30 novembre 2024 et (iv) 25 % le 28 février 2025. Un consultant de la société s'est vu attribuer 73 000 RSU. Les RSU sont acquises à hauteur de 33,33 % après 3, 6 et 9 mois à compter du 1er décembre 2023. Un autre consultant de la société s'est vu attribuer 250 000 RSU. Les RSU sont acquises comme suit (i) 30 % le 28 février 2024, (ii) 35 % le 31 mai 2024 et (iii) 35 % le 31 août 2024.

À la même date, la société a octroyé 2 500 000 options pouvant être exercées au prix de 0,40 \$ par action ordinaire à ses dirigeants et administrateurs. Les options sont acquises par tranches de 25 % tous les six mois après le 29 décembre 2023. Ces options expirent cinq ans après la date d'attribution. La société a également octroyé 150 000 options exerçables à 0,40 \$ par action ordinaire à un consultant. Les options sont acquises à hauteur de 25 % le 31 août 2024 et de 25 % tous les six mois par la suite. Ces options expirent cinq ans après la date d'attribution. De plus, la société a octroyé 460 000 options au prix de 0,40 \$ par action ordinaire à divers consultants. Les options sont acquises par tranches de 25 % tous les six mois après le 29 décembre 2023. Ces options expirent trois ans après la date d'attribution.

La société a réglé 511 918 \$ de sommes dues à divers créanciers en contrepartie de 1 279 796 actions ordinaires.

La société a conclu un accord de crédit avec des membres de son équipe de direction et de son conseil d'administration afin d'établir une facilité de crédit renouvelable garantie de 2 100 000 \$ à avancer en plusieurs versements. En contrepartie de cette facilité de crédit, la société a octroyé 5 250 000 bons de souscription pouvant être exercés au prix de 0,40 \$ par action ordinaire. 2 625 000 bons de souscription sont immédiatement acquis. Les autres bons de souscription émis mais non acquis seront acquis en divisant le montant de toute avance au titre de la facilité de crédit par le prix d'exercice des bons de souscription. Ces bons de souscription expirent cinq ans après la date d'attribution.

5 janvier 2024 : la Société a émis 84 616 actions ordinaires en raison de l'exercice d'unités d'actions restreintes pour les services reçus d'un consultant.

19 janvier 2024 : la Société a émis 1 768 250 Unités de dollars forts pour un produit brut de 707 300 dollars. \$707,300. Chaque unité était composée d'une action et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier peut être exercé pour une action ordinaire au prix de 0,50 \$ jusqu'au 31 décembre 2025.

25 janvier 2024 : la société a conclu un accord multipartite avec American Battery Factory Inc. ("ABF") de l'Utah, États-Unis, et Integrals Power Limited ("IPL") de Milton Keynes, Royaume-Uni, pour produire des CAM LFP et des cellules de batterie LFP en Amérique du Nord. L'initiative ("LFP Project America") vise à répondre aux besoins d'ABF, qui aura besoin, d'ici à 2028, de 40 000 tonnes par an de LFP CAM entièrement localisé pour la production de cellules de batteries LFP en Amérique du Nord. Le projet LFP America vise à localiser en Amérique du Nord l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de LFP CAM, de cellules de batterie LFP et de dispositifs de stockage pour le secteur du stockage en batterie.

29 janvier 2024: la société a fait une nouvelle découverte à haute teneur à 500 m de la zone nord existante de son projet Bégin-Lamarche situé dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec, Canada. La découverte initiale a été faite à l'automne 2022 lors d'une campagne de prospection et a ensuite été confirmée par une campagne de forage de 4 200 m à l'hiver 2023. La zone de Larouche continue également de fournir des analyses à haute teneur, avec un échantillon titrant jusqu'à 39,45 % de P₂O₅ (phosphate) dans une couche irrégulière d'apatite pure (le minéral hôte qui contient du phosphate). À ce niveau de pureté, le minéral serait considéré comme du minerai à expédition directe ("DSO").

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2023

L'analyse suivante des résultats d'exploitation de la Société pour les trois mois terminés le 30 novembre 2023 comprend une comparaison avec les trois mois terminés le 30 novembre 2022.

Revenus:

La Société n'a pas d'activités commerciales actives qui génèrent des revenus..

Dépenses :

Les **honoraires professionnels** pour les trois mois terminés le 30 novembre 2023 ont été de 176 915 \$ comparativement à 195 331 \$ pour les trois mois terminés le 30 novembre 2022. Les honoraires professionnels comprennent les éléments suivants :

	Pour le trimestre se terminant le 30 novembre 2023	Pour le trimestre se terminant le 30 novembre 2022
	\$	\$
Frais juridiques	143 610	171 763
Honoraires comptables	18 000	13 446
Honoraires d'audit	15 305	10 122
	176 915	195 331

La diminution des frais juridiques reflète les dépôts et autres questions générales de la société, étant donné que la société a maintenant terminé son processus d'inscription publique à la Bourse canadienne des valeurs mobilières (la "CSE"). L'augmentation des frais de comptabilité et d'audit est due à l'augmentation du niveau d'activité.

Exploration minière et métallurgie: pour les trois mois terminés le 30 novembre 2023 ont été de 55 142 \$ comparativement à 376 486 \$ pour les trois mois terminés le 30 novembre 2022. La Société a récemment complété des activités de prospection dans les secteurs Bégin-Lamarche et Blue-sky. La politique de la Société est de passer en charge tous les coûts d'exploration minière et de métallurgie autres que l'acquisition de propriétés et de claims.

Frais de développement des affaires: pour les trois mois terminés le 30 novembre 2023 ont été de 109 663 \$ comparativement à néant pour les trois mois terminés le 30 novembre 2022. L'augmentation des dépenses est due à la récente inscription publique de la Société à la CSE et à son besoin de gagner en visibilité pour les activités de la Société et d'assister à des conférences internationales pour construire divers aspects de l'entreprise.

Frais de consultation : pour les trois mois terminés le 30 novembre 2023 se sont élevés à 85 611 \$, comparativement à 237 936 \$ pour les trois mois terminés le 30 novembre 2022. Les frais de consultation ont été engagés principalement dans le cadre d'initiatives d'études de marché. Les frais de gestion pour les trois mois terminés le 30 novembre 2023 se sont élevés à 117 000 \$, comparativement à 70 000 \$ pour les trois mois terminés le 30 novembre 2022. Les frais de gestion et les augmentations sont liés à une mise à l'échelle plus robuste de la direction exécutive et de la dotation en personnel de la Société.

Honoraires des administrateurs : pour les trois mois terminés le 30 novembre 2023 étaient de 54 000 \$ comparativement à 16 500 \$ pour les trois mois terminés le 30 novembre 2022. Les frais ont été engagés en raison de l'expansion des activités de la Société et des administrateurs.

Frais généraux d'administration : pour les trois mois terminés le 30 novembre 2023 ont été de 30 438 \$ comparativement à 67 995 \$ pour les trois mois terminés le 30 novembre 2022 et reflètent les activités administratives de la Société.

Frais de dépôt réglementaires: pour les trois mois terminés le 30 novembre 2023 étaient de 21 957 \$ comparativement à 23 369 \$ pour les trois mois terminés le 30 novembre 2022. Les coûts reflètent divers dépôts pour la Société étant donné son inscription à la CSE.

Rémunération à base d'actions: pour les trois mois terminés le 30 novembre 2023 était de 307 346 \$ comparativement à 135 144 \$ pour les trois mois terminés le 30 novembre 2022. La rémunération à base d'actions a été comptabilisée pour l'émission d'options d'achat d'actions à la direction, aux administrateurs et aux consultants de la Société dans le cadre de l'expansion des activités de la Société.

Gain sur l'amortissement du passif lié aux actions accréditives : pour les trois mois terminés le 30 novembre 2023 était de 3 608 \$, comparativement à néant pour les trois mois terminés le 30 novembre 2022.

Intérêts créditeurs : pour les trois mois terminés le 30 novembre 2023 se sont élevés à 7 874 \$, comparativement à néant pour les trois mois terminés le 30 novembre 2022. Ces intérêts sont liés à des dépôts bancaires.

Perte pour la période

La perte nette pour les trois mois terminés le 30 novembre 2023 s'est élevée à 946 590 \$, comparativement à 1 115 884 \$ pour les trois mois terminés le 30 novembre 2022. Ceci représente une diminution de la perte nette de 169 294 \$ et est attribuable aux éléments discutés ci-dessus étant donné l'intensification des opérations de la Société au cours des derniers trimestres.

Pour les neuf mois se terminant le 30 novembre 2023

L'analyse suivante des résultats d'exploitation de la Société pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2023 comprend une comparaison avec les neuf mois terminés le 30 novembre 2022.

Revenus (produits):

La Société n'a toujours pas d'activités commerciales actives qui génèrent des revenus.

Dépenses:

Honoraires professionnels: pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023 se sont élevés à 797 296 \$, comparativement à 288 815 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2022. Les honoraires professionnels comprennent ce qui suit :

	Pour les neuf mois se terminant le 30 novembre 2023	Pour les neuf mois se terminant le 30 novembre 2023
	\$	\$
Frais juridiques	429 103	246 064
Honoraires comptables	279 778	20 946
Honoraires d'audit	88 415	21 805
	797 296	288 815

L'augmentation des frais juridiques reflète les dépôts et autres questions générales de la société, compte tenu de sa récente inscription à la cote de la Bourse canadienne des valeurs mobilières (la " CSE ") et de la préparation par la société d'une notice annuelle et d'un prospectus préalable de base. L'augmentation des honoraires comptables et des honoraires d'audit est due à l'augmentation du niveau d'activité.

Frais d'exploration minière et de métallurgie pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2023 étaient de 1 210 513 \$ comparativement à 616 890 \$ pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2022. La Société a récemment complété des essais métallurgiques préliminaires sur la propriété Lac à l'Original ainsi qu'une étude minéralogique détaillée. La Société a aussi récemment mis en service son usine pilote de concentration sans solvant et a expédié un échantillon de 900 kg de roche phosphatée enrichie à Prayon pour la création de lots d'essai de PPA. La Société a également complété et déposé son rapport PEA sur SEDAR le 11 septembre 2023. La Société a également terminé ses activités de prospection dans les régions de Bégin-Lamarche et de Blue-sky. La politique de la Société est de passer en charge tous les coûts d'exploration minière et de métallurgie autres que l'acquisition de propriétés et de claims.

Frais de développement des affaires : pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023 se sont élevés à 699 033 \$, comparativement à néant pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2022. L'augmentation des dépenses est due à la récente cotation publique de la Société sur le CSE et à son besoin de gagner en visibilité pour les activités de la Société et d'assister à des conférences internationales pour construire divers aspects de l'entreprise.

Honoraires de consultation: pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023 se sont élevés à 399 801 \$, comparativement à 272 886 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2022. Les frais de consultation ont été engagés principalement pour des initiatives d'études de marché alors que la Société travaille à développer des marchés potentiels pour ses futurs produits miniers.

Frais de gestion : pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2023 étaient de 423 000 \$ comparativement à 145 000 \$ pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2022. Les frais de gestion sont liés à la gestion exécutive et à la dotation en personnel de la Société alors que les opérations ont été accélérées.

Frais pour les administrateurs : Les jetons de présence pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023 étaient de 140 400 \$, comparativement à 50 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2022. Des frais ont été engagés pour les administrateurs non exécutifs.

Frais généraux d'administration : pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2023 sont de 131 685 \$ comparativement à 104 783 \$ pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2022 et reflètent l'augmentation des activités de la Société.

Frais de dépôt réglementaire : pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2023 étaient de 115 440 \$ comparativement à 55 687 \$ pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2022. L'augmentation des coûts reflète divers dépôts pour la Société étant donné son inscription à la CSE.

Rémunération à base d'actions : pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2023 était de 737 578 \$ comparativement à 139 071 \$ pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2022. La rémunération à base d'actions a été comptabilisée pour l'émission d'options d'achat d'actions et d'UAR à la direction, aux administrateurs et aux consultants de la Société, car l'équipe de direction a été élargie.

Gain sur l'amortissement du passif lié aux actions accréditives : pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2023 était de 107 054 \$, comparativement à néant pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2022.

Revenus d'intérêts : pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2023 se sont élevés à 19 971 \$, comparativement à néant pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2022. Ces intérêts sont liés à des dépôts bancaires.

Perte pour la période

La perte nette pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2023 s'est élevée à 4 527 721 \$, comparativement à 1 666 255 \$ pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2022. Cela représente une augmentation de la perte nette de 2 861 466 \$ et est dû aux éléments discutés ci-dessus étant donné l'intensification des opérations de la Société au cours des derniers trimestres.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les données financières trimestrielles suivantes sont tirées des états financiers de la Société aux dates indiquées ci-dessous et pour les périodes de trois mois terminées à ces dates. Ces informations doivent être lues conjointement avec les états financiers intermédiaires résumés de la société et les notes qui les accompagnent.

	30 novembre 2023 \$	31 août 2023 \$	31 mai 2023 \$	28 février 2023 \$
Total de l'actif	5 161 891	5 465 682	6 125 429	5 933 078
Fonds de roulement	740 477	663 345	1 699 072	1 695 036
Capitaux propres	4 490 596	4 413 464	5 449 191	5 422 330
Perte nette	(946 590)	(1 242 574)	(2 338 557)	(2 138 999)
Perte par action	(0,02)	(0,02)	(0,05)	(0,05)

	30 novembre 2023 \$	31 août 2023 \$	31 mai 2023 \$	28 février 2023 \$
Total de l'actif	4 372 481	3 509 510	52 437	-
Fonds de roulement (déficit)	71 610	607 249	(169 902)	(72 678)
Capitaux propres (déficit)	2 865 844	3 368 132	(132 639)	(72 678)
Perte nette	(1 115 884)	(490 410)	(59 961)	(15 715)
Perte par action	(0,03)	(0,03)	(0,10)	(0,03)

Le total des actifs, le fonds de roulement et les capitaux propres se sont améliorés entre le 30 novembre 2022 et le 30 novembre 2023, car la Société a pu obtenir un financement supplémentaire et finaliser son programme de travail initial.

Le total des actifs de la Société est resté relativement stable au cours de la période, la Société ayant achevé son programme de travail initial. Le fonds de roulement et les capitaux propres se sont légèrement améliorés grâce aux activités de financement de la société.

La perte nette pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023 s'est élevée à 4 527 721 \$, comparativement à une perte nette de 1 666 255 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2022. La perte plus importante de l'exercice 2024 est attribuable à la recapitalisation de la Société et aux dépenses engagées en raison du redémarrage du programme de travail de la Société et de la passation en charges des dépenses liées à la minéralogie, à la métallurgie et à l'exploration.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

La société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. La société ne génère actuellement aucun revenu. Elle a subi des pertes et des flux de trésorerie négatifs depuis sa création. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la société peut tenter d'émettre de nouvelles actions. La société a l'intention de lever des capitaux par le biais de financements futurs. Il n'y a aucune garantie que des financements supplémentaires seront disponibles ou qu'ils le seront à des conditions acceptables pour la direction de la société. La poursuite des activités de la société dépend de sa capacité à continuer à lever des fonds adéquats. Si la société ne parvient pas à lever des capitaux suffisants, elle pourrait être amenée à réduire ou à limiter ses activités. Voir la section "Facteurs de risque" du présent rapport de gestion.

Afin de faciliter la gestion de ses besoins en capitaux, la société prépare des budgets de dépenses qui sont mis à jour si nécessaire en fonction de divers facteurs, y compris le déploiement réussi de capitaux et les conditions générales de l'industrie.

La direction revoit régulièrement la structure du capital pour s'assurer que les objectifs susmentionnés sont atteints. Aucun changement n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023. La société n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

Au 30 novembre 2023, la société dispose d'une encaisse de 921 085 \$, d'une TVH recouvrable de 262 672 \$ et d'un passif à court terme de 671 295 \$. La société a l'intention d'obtenir des capitaux par le biais de financements futurs. Il n'y a aucune garantie que des financements supplémentaires seront disponibles ou qu'ils le seront à des conditions acceptables pour la direction de la société.

Les administrateurs et la direction de la société ont accepté de ne pas recevoir de salaires en espèces jusqu'en février 2025 afin d'aider la société à maintenir un flux de trésorerie suffisant. Les administrateurs et les dirigeants ont accepté d'être payés sous forme d'unités d'actions restreintes.

Au 29 janvier 2024, la société dispose d'une trésorerie de 9 529 730 \$, hors TVH et autres créances gouvernementales, et d'un passif à court terme de 0 \$.

Au 29 janvier 2024, la Société prévoit des besoins en liquidités de 5 814 100 \$ pour la période de 12 mois se terminant le 31 janvier 2025.

Utilisation du produit en l'absence de financement supplémentaire

Au 29 janvier 2024, la société a l'intention d'utiliser ses ressources financières non conditionnelles pour l'avancement des objectifs et des étapes décrits ci-dessous au cours des 12 prochains mois.

Catégorie	Dépense	Description, facteurs spécifiques et hypothèses
Juridique	\$72 000	Dépenses permanentes pour gérer l'aspect contractuel et la conformité de l'entreprise.
Audit et comptabilité	\$174 000	Dépenses permanentes pour se conformer aux exigences de dépôt et d'audit d'un émetteur assujéti.
Marché public	\$111 300	Dépenses permanentes liées à la cotation en tant qu'émetteur assujéti à la Bourse canadienne des valeurs mobilières (CSE).
Marketing	\$69 000	Les dépenses liées à l'exposition aux développements de la société.
Administration générale	\$267 600	Les frais généraux liés à la gestion de l'entreprise et aux dépenses de bureau.
Développement des affaires	\$90 200	Dépenses liées à la mise en place de la clientèle éventuelle de l'entreprise, aux partenariats et aux ventes.
Ressources minérales et autres études	\$260 000	Dépenses liées à la vérification de l'estimation des ressources minérales de la propriété Bégin-Lamarche.
Activités minières et métallurgiques	\$4 770 000	Les frais de forage et d'exploration liés à la propriété Bégin-Lamarche ainsi que les frais courants liés aux autres propriétés détenues par la société.
Total	\$5 814 100	

En respectant le plan d'exploitation et en se concentrant uniquement sur les étapes qui utilisent des ressources financières non conditionnelles, comme indiqué dans le tableau ci-dessus, la société peut maintenir ses activités jusqu'en janvier 2025 et laisser un montant supplémentaire de 3 715 630 \$ en liquidités disponibles.

ACCORDS HORS BILAN

La société n'a pas recours à des transactions hors bilan.

CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en série. Au 30 novembre 2023, la Société avait 53 775 286 actions ordinaires émises et en circulation. À la date du présent rapport de gestion, la société compte 72 928 226 actions ordinaires en circulation. Il n'y a pas d'actions privilégiées émises ou en circulation.

Plan d'incitation à base d'actions Omnibus

Le 26 juillet 2023, le plan d'intéressement en actions Omnibus (le "**plan Omnibus**") a été approuvé et adopté par le conseil d'administration, qui l'a mis en œuvre le 25 août 2023. Le plan Omnibus remplace le plan d'options d'achat d'actions de la société (le "**plan d'options d'achat d'actions hérité**") et le plan d'unités d'actions restreintes ("**plan RSU hérité**"). Le plan Omnibus offre à la société la flexibilité d'accorder diverses attributions d'actions dans le cadre de son objectif d'attirer, de retenir et de motiver des administrateurs, des dirigeants, des employés et des consultants hautement qualifiés, toutes attribuées dans le cadre d'un seul plan qui permettra à ces attributions d'être soumises à la même administration et aux mêmes limites globales. Le plan omnibus a été approuvé par les actionnaires désintéressés lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue le 25 août 2023.

Il n'y aura plus d'attribution d'options dans le cadre du plan d'options d'achat d'actions de l'héritage, ni d'attribution d'unités d'actions restreintes dans le cadre du plan d'unités d'actions restreintes de l'héritage.

Le plan Omnibus est un plan de rémunération à base d'actions "évolutif" en vertu duquel le nombre total d'actions ordinaires réservées pour émission dans le cadre du plan Omnibus ne peut dépasser vingt pour cent (20 %) des actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'attribution de l'option ou de l'UAR. Les options en circulation dans le cadre du plan d'options sur actions hérité continuent d'être régies par le plan d'options sur actions hérité. La société n'avait pas d'unités d'actions restreintes émises et en circulation au moment de l'approbation du plan omnibus par les actionnaires désintéressés. La société dispose actuellement de 7 108 000 actions ordinaires réservées à l'émission dans le cadre d'attributions d'options et de 1 356 886 actions ordinaires dans le cadre d'attributions d'unités d'actions temporairement incessibles. Au total, la société dispose de 8 464 886 actions ordinaires réservées à l'émission en vertu des options et des UAR attribuées et en circulation, ce qui représente 15,92 % des actions ordinaires en circulation.

À la date du présent rapport de gestion, la société est autorisée à émettre jusqu'à 10 636 291 options ou unités d'actions restreintes.

Unités d'actions restreintes

Le tableau suivant détaille l'évolution des RSU en circulation pour la période de neuf mois se terminant le 30 novembre 2023 :

	Nombre de RSU
En circulation au 1er mars 2023	-
Attribuées au cours de la période	1 356 886
Acquises et exercées au cours de la période (593 828)	(593 828)
<u>En circulation au 30 novembre 2023</u>	<u>763 058</u>

Pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023, la Société a comptabilisé 366 894 \$ de rémunération à base d'actions liée à l'acquisition des UAR (néant en 2022). Ce montant a été présenté dans l'état de la perte et du résultat global comme suit :

	\$
Frais de gestion	175 500
Honoraires des administrateurs	81 000
Honoraires d'avocat	33 750
Honoraires de conseil	76 644
	366 894

Au 30 novembre 2023, 1 356 886 UAR ont été octroyées dans le cadre du Plan Omnibus (Note 16).

À la date du rapport de gestion, la société compte 2 882 443 unités d'actions restreintes en circulation.

Options

Le tableau suivant présente l'évolution des options en circulation pour les neuf mois terminés les 30 novembre 2023 et 2022 :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation le 1er mars 2023	6 225 000	0,30
Émises au cours de la période	1 732 000	0,70
Annulées au cours de la période	(849 000)	0,61
En circulation au 30 novembre 2023	7 108 000	0,36

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023, la Société a octroyé :

- 100 000 options exerçables à 0,70 \$ par action à un consultant. Les options sont acquises comme suit : (i) 25 % sont acquis le 24 avril 2023 (ii) des incréments de 25 % sont acquis tous les six mois après le 1er mars 2023. Ces options expirent trois ans après la date d'attribution. Sur les 100 000 options, 75 000 ont été annulées en vertu d'un accord de déchéance d'option daté du 27 juin 2023, et 25 000 ont été acquises et peuvent être exercées jusqu'au 27 juin 2024.
- 732 000 options exerçables à 0,70 \$ par action à un dirigeant. Les options sont acquises comme suit : (i) 25 % sont acquis le 24 avril 2023, (ii) des incréments de 25 % sont acquis tous les six mois après le 1er avril 2023. Ces options expirent trois ans après la date d'attribution. Sur les 732 000 options, 549 000 ont été annulées et 25 000 ont été acquises et peuvent être exercées jusqu'au 30 novembre 2024.
- 500 000 options exerçables à 0,70 \$ par action à plusieurs consultants. Les options sont acquises comme suit : (i) 25% acquis le 1er septembre 2023 (ii) incréments de 25% tous les six mois après le 1er septembre 2023. Ces options expirent le 1er septembre 2026 ;
- 250 000 options exerçables à 0,70 \$ par action à un consultant. Les options sont acquises par tranches de 25 % tous les trois mois après le 1er septembre 2023. Ces options expirent le 1er septembre 2026 ; et
- 150 000 options exerçables à 0,70 \$ par action à un consultant. Les options sont acquises par

tranches de 33 % tous les quatre mois à partir du 5 octobre 2023. Ces options expirent le 5 octobre 2026.

Le 31 mars 2023, un consultant engagé par la société en tant que vice-président des affaires publiques et juridiques de la société a démissionné. Sur les 300 000 options émises en faveur de ce consultant, 225 000 ont été immédiatement annulées et 75 000 ont été acquises et peuvent être exercées jusqu'au 31 mars 2024.

Le 27 juin 2023, un consultant engagé par la société en tant que consultant en marchés financiers a démissionné. Sur les 100 000 options émises en faveur de ce consultant, 75 000 ont été immédiatement annulées en vertu d'un accord de déchéance d'options daté du 27 juin 2023, et 25 000 ont été acquises et peuvent être exercées jusqu'au 1er mars 2026.

Le 1er octobre 2023, un dirigeant de la société a démissionné. Sur les 732 000 options émises en faveur de ce consultant, 549 000 ont été immédiatement annulées et 183 000 ont été acquises et peuvent être exercées jusqu'au 1er mars 2026.

Le tableau suivant résume les options en circulation au 30 novembre 2023 :

Date d'expiration	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice	Durée de vie restante
22 février 2026	3 075 000	1 537 500	0,25	2,23
22 février 2026	2 925 000	1 500 000	0,35	2,23
24 avril 2026	208 000	208 000	0,70	2,40
01 septembre 2026	750 000	125 000	0,70	2,75
05 octobre 2026	150 000	-	0,70	2,85
	7 108 000	3 370 500		

Pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2023, la Société a comptabilisé 603 184 \$ de rémunération à base d'actions liée à l'acquisition des options (139 071 \$ en 2022).

La juste valeur des 1 732 000 options émises au cours des neuf mois terminés le 30 novembre 2023 a été déterminée selon le modèle d'établissement des prix de Black Scholes, avec les données moyennes pondérées suivantes :

Moyennes pondérées

Prix de l'action	0,43\$
Rendement du dividende	Nil
Prix d'exercice	0,70\$
Taux d'intérêt sans risque	4,13%
Volatilité attendue	100%
Échéance prévue	3,00

À la date du rapport de gestion, la société compte 10 218 000 options en circulation, dont 3 189 250 peuvent être exercées.

Bons de souscription

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023, la Société a émis 70 494 bons de souscription à un prix d'exercice de 1,25 \$ l'action à titre de frais de courtage pour des placements privés. 1 537 295 bons de souscription ont été émis à un prix d'exercice de 1,25 \$ par action dans le cadre d'un placement privé qui a eu lieu au cours des neuf mois terminés le 30 novembre 2023.

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au 28 février 2023	6 547 477	0,49
Émises au cours de la période	1 607 789	1,20
Exercées au cours de la période	(65 383)	0,28
En circulation au 30 novembre 2023	8 089 883	0,65

Voici un résumé des bons de souscription en circulation au 30 novembre 2023

Date d'expiration	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice \$	Durée de vie moyenne pondérée restante
23 novembre 2024	80 640	0.25	0.73
31 décembre 2025	6 401 454	0.50	2.08
24 avril 2026	1 607 789	1.25	2,40
	8 089 883		

Les bons de souscription émis dans le cadre d'unités sont évalués selon la méthode résiduelle conformément à la convention comptable de la Société, avec une valeur de 584 172 \$ pour les neuf mois terminés le 30 novembre 2023 (neuf mois terminés le 30 novembre 2022 - néant) pour les 1 537 295 attribués. La juste valeur des 70 494 bons de souscription de courtier octroyés a été estimée à 16 338 \$ à la date d'octroi, selon le modèle d'établissement des prix de Black Scholes, avec les données moyennes pondérées suivantes :

Moyennes pondérées

Prix de l'action	0,51\$
Rendement du dividende	Nil
Prix d'exercice	1,25\$
Taux d'intérêt sans risque	3,60%
Volatilité attendue	100%
Échéance prévue	3,00

À la date du rapport de gestion, la société a 17 668 627 bons de souscription en circulation.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées et les transactions entre parties liées ayant une incidence sur les états financiers ci-joints sont résumées ci-dessous et comprennent les transactions avec les personnes ou entités suivantes ::

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la société dans son ensemble. La société a déterminé que le personnel de gestion clé se compose des membres exécutifs et non exécutifs du conseil d'administration de la société et des dirigeants de la société. Ils sont énumérés ci-dessous :

Parties liées	Relation
John Passalacqua	Directeur général ("CEO") et administrateur
Peter Kent	Ancien président et ancien administrateur ⁽¹⁾
Laurence W. Zeifman	Président et administrateur indépendant
Bennett Kurtz	Directeur administratif ("CAO"), Directeur financier ("CFO"), secrétaire général et administrateur ⁽²⁾
Garry Siskos	Ancien directeur financier et ancien directeur des opérations ("COO")
Marc Branson	Administrateur indépendant
Gilles Laverdiere	Géologue en chef ⁽⁴⁾
Jérôme Cliche	Vice-président, Développement des affaires ⁽³⁾⁽⁴⁾

Notes:

- (1) Le 31 août 2023, M. Kent a démissionné de ses fonctions d'administrateur et de président de la société.
- (2) Le 1er septembre 2023, M. Siskos a démissionné de son poste de directeur de l'exploitation/chef des finances de la société et M. Kurtz, le prédécesseur de M. Siskos au poste de directeur des finances de la société, en plus de ses fonctions de directeur de l'exploitation, de secrétaire général et d'administrateur.
- (3) M. Cliche a été nommé le 5 octobre 2023..
- (4) Ces personnes sont considérées comme des parties liées en vertu de législation sur les valeurs mobilières et non en vertu de la norme IAS 24

Les rémunérations attribuées aux principaux dirigeants peuvent être résumées comme suit :

Pour les neuf mois se terminant en novembre

	2023 \$	2022 \$
Rémunération sous forme d'actions	421 197	89 006
Frais de gestion	423 000	145 000
Honoraires professionnels	125 000	-
Honoraires des directeurs	140 400	50 000
Honoraires de conseil	30 000	-
	<hr/> 1 139 597	<hr/> 284 006

Contrats de services d'administrateur et de gestion

La société a conclu avec chacun de ses administrateurs et dirigeants des contrats de services d'administrateur et de gestion qui peuvent être résiliés sans motif, à condition qu'un préavis écrit de 30 jours soit fourni par l'une ou l'autre des parties. En vertu de chaque contrat, le consultant a droit à un paiement mensuel en espèces, mais la société a la possibilité d'émettre des actions ordinaires en guise de paiement.

Pour la période de neuf mois se terminant le 30 novembre 2023, ExpoWorld Ltd. (avec John Passalacqua comme mandant) a reçu 349 400 \$ en honoraires, dont 216 000 \$ pour des services de gestion (30 novembre 2022 : 67 500 \$) en sa qualité de chef de la direction, néant en jetons de présence (30 novembre 2022 : néant), et 133 000 \$ pour des services de gestion (30 novembre 2022 : néant) en sa qualité de chef de la direction, néant), et 133 400 \$ (30 novembre 2022 51 181 \$) de rémunération sous forme d'options et d'unités d'actions restreintes. M. Passalacqua est directeur général et administrateur de la société.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023, Peter Kent Investments Inc. (avec Peter Kent comme directeur) a reçu 110 758 \$ en honoraires, dont 72 000 \$ pour des services de gestion (30 novembre 2022 - 22 500 \$) en sa qualité de président, 0 \$ en jetons de présence (30 novembre 2022 - 0 \$), et 38 758 \$ (30 novembre 2022 - 0 \$) en honoraires de gestion (30 novembre 2022 - 0 \$), et 0 \$ en honoraires de gestion (30 novembre 2022 - 0 \$). 38 758 \$ (30 novembre 2022 25 590 \$) de rémunération à base d'actions composée d'options. Le 1er septembre 2023, M. Kent a quitté ses fonctions de président et d'administrateur de la société.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023, POF Capital Corp. (avec Bennett Kurtz à titre principal) a reçu 197 200 \$ en honoraires, dont 135 000 \$ pour des services de gestion (30 novembre 2022 : 45 000 \$) en sa qualité de DGA, néant en jetons de présence (30 novembre 2022 : néant) et 62 200 \$ (30 novembre 2022 : 25 590 \$) en rémunération fondée sur des actions, composée d'options et d'unités d'actions restreintes. Le 1er septembre 2023, M. Kurtz a été nommé directeur financier de la société. Il est également administrateur et directeur général, secrétaire général et administrateur de la société.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023, Capwest Investments Inc. (avec Marc Branson comme directeur) a reçu 132 400 \$ en honoraires, soit 0 \$ pour des services de gestion (30 novembre 2022 : 0 \$), 70 200 \$ en jetons de présence (30 novembre 2022 : 7 500 \$), 30 000 \$ en honoraires de consultation (30 novembre 2022 : 0 \$) sous forme de paiement en espèces et 62 200 \$ (30 novembre 2022 : 29 517 \$) en rémunération à base d'actions sous forme d'options et d'UAR. M. Branson est un administrateur indépendant de la société.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023, LMC Communications Inc. (avec Jérôme Cliche comme mandant) a reçu 103 933 \$ en honoraires, soit 33 000 \$ pour des services de consultation (30 novembre 2022 : néant) et 70 933 \$ (30 novembre 2022 : néant) en rémunération à base d'actions composée d'options et d'unités d'actions temporairement inaccessibles. Le 5 octobre 2023, M. Cliche a été nommé vice-président, Développement des affaires de la Société.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023, Z Six Financial Corporation (dont Laurence W. Zeifman et son épouse sont les actionnaires) a reçu 141 400 \$ en honoraires, soit 0 \$ pour des services de gestion (30 novembre 2022 : 0 \$), 70 200 \$ en jetons de présence (30 novembre 2022 : 9 000 \$), soit un paiement en espèces, et 71 200 \$ en rémunération fondée sur des actions (30 novembre 2022 : 25 590 \$), soit des options et des unités d'actions temporaires (UAR). 9 000 dollars) en espèces, et 71 200 dollars de rémunération en actions (25 590 dollars au 30 novembre 2022) sous forme d'options et d'unités d'actions restreintes. M. Zeifman est président et administrateur indépendant de la société.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023, Siskos & Associates Inc. (avec Garry Siskos comme directeur) a reçu 178 439 \$ en honoraires, soit néant pour les services de gestion (30 novembre 2022 néant), néant pour les jetons de présence (30 novembre 2022 néant), 125 000 \$ pour les services de comptabilité (30 novembre 2022 néant) sous forme de paiement en espèces, et 53 439 \$ en rémunération à base d'actions (30 novembre 2022 néant) sous forme d'options. M. Siskos a exercé les fonctions de directeur financier et de directeur de l'exploitation de la société. Le 1er septembre 2023, M. Siskos a démissionné de son poste de directeur financier de la société.

Montants à payer aux parties liées

Au 30 novembre 2023, un montant de 7 500 \$ (79 290 \$ au 28 février 2023) était inclus dans les créiteurs à titre de montants dus aux principaux dirigeants pour des services reçus au cours de la période de neuf mois terminée à cette date.

Ventilation des montants dus aux parties liées

	30-Nov-23	31-Août-23	31-Mai-23	28-Fév-23
ExpoWorld Ltd. ⁽¹⁾	7 500\$	83 100\$	7 500\$	27 500\$
POF Capital Corp ⁽²⁾	0\$	56 700\$	0\$	29 950\$
Peter Kent Investments Inc. ⁽³⁾	0\$	33 600\$	4 200\$	10 540\$
Capwest Investments Inc. ⁽⁴⁾	0\$	25 767\$	3 087\$	5 000\$
Z Six Financial Corporation ⁽⁵⁾	0\$	22 680\$	0\$	6 300\$
Siskos & Associates Inc.	0\$	63 000\$	0\$	0\$
Total	7 500\$	284 847\$	14 787\$	79 290\$

Notes:

(1) M. Passalacqua est également administrateur de Shpirtrat Trust. ExpoWorld et Shpirtrat Trust peuvent être considérés comme des acteurs communs avec John Passalacqua.

(2) Avec le mandant de M. Kurtz, actuel directeur financier, directeur général, secrétaire général et administrateur de la société.

(3) Avec la participation de M. Kent, qui a démissionné de ses fonctions de président et d'administrateur le 31 août 2023.

(4) Avec les mandants de M. Branson, l'actuel administrateur indépendant de la société.

(5) Avec les mandants de M. Zeifman et de son épouse. M. Zeifman est l'actuel président et administrateur indépendant de la société.

(6) En plus des montants indiqués ci-dessus, la société a versé 48 240 dollars à M. Laverdière. M. Laverdière et M. Cliche sont considérés comme des parties liées en vertu de la législation sur les valeurs mobilières, mais pas en vertu de la norme IAS 24.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont des accords entre deux parties qui se traduisent par des promesses de paiement ou de réception de trésorerie ou d'instruments de capitaux propres. La société classe ses instruments financiers comme suit : trésorerie et investissements à la JVTPL, liquidités soumises à restrictions et comptes créditeurs au coût amorti. La valeur comptable de ces instruments est proche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en fonction de la fiabilité relative des données utilisées pour estimer les justes valeurs. Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants :

Niveau 1 - Prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;

Niveau 2 - Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement ; et

Niveau 3 - Données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables. Le tableau suivant présente les actifs financiers de la société évalués à la juste valeur par niveau dans la hiérarchie de la juste valeur :

Au 30 novembre 2023

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Trésorerie	921 085	-	-	921 085
Investissements	-	-	83 060	83 060
	921 085	-	83 060	1 004 145

Les investissements de niveau 3 comprennent l'investissement dans IPL qui n'est pas coté en bourse. Le coût est proche de la juste valeur car il n'y a pas suffisamment d'informations récentes disponibles pour mesurer la juste valeur.

La société est exposée à des degrés divers à une variété de risques liés aux instruments financiers :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une perte inattendue si un client ou un tiers à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles. La société est exposée au risque de crédit et son exposition maximale est liée à la trésorerie et aux soldes de trésorerie restreints totalisant 946 085 \$.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance.

Au 30 novembre 2023, la Société dispose de 921 085 \$ en trésorerie et de 25 000 \$ en liquidités soumises à restrictions, ainsi que de 500 078 \$ en passifs financiers, ce qui représente l'exposition maximale de la Société au risque de liquidité.

Les échéances contractuelles des passifs financiers sont les suivantes.

Au 30 novembre 2023

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	Moins d'un (1) an \$	1-3 ans \$
Comptes à payer	188 535	188 535	188 535	-
Charges à payer	311 543	311 543	311 543	-
	500 078	500 078	500 078	-

Au 30 novembre 2023, la société dispose d'un fonds de roulement suffisant pour honorer ses engagements financiers.

La poursuite des activités de la société dépend de sa capacité à continuer à obtenir un financement adéquat. Si la société ne parvient pas à lever des capitaux suffisants, elle pourrait être amenée à réduire ou à limiter ses activités. De temps à autre, la société s'efforce de lever des capitaux supplémentaires par le biais de placements privés ou d'autres financements par actions. La société n'a actuellement aucune activité générant des liquidités. Elle dépend donc de financements par emprunt et par actions pour mener à bien ses projets. Il n'y a aucune garantie que de tels financements seront disponibles pour la société.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des variations des facteurs de marché tels que les taux d'intérêt, les taux de change et les prix des actions.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque que la société réalise une perte à la suite d'un changement de taux d'intérêt est faible, car la société n'a pas d'investissements ou de passifs à taux d'intérêt variables.

b) Risque de change

Au 30 novembre 2023 et au 30 novembre 2022, les instruments financiers de la Société sont principalement libellés en dollars canadiens, ses dépenses importantes sont en dollars canadiens et toute levée de fonds future devrait se faire en dollars canadiens. Par conséquent, la société estime que son risque de change est minime.

c) Risque de prix

Le risque de prix est lié aux risques de prix des actions et des matières premières. Le risque de prix des actions est défini comme l'impact négatif potentiel sur les bénéfices de la société en raison des mouvements des prix des actions individuelles ou des mouvements généraux dans la phase de niveau du marché boursier. Le risque de prix des matières premières est défini comme l'impact négatif potentiel sur les bénéfices et la valeur économique en raison des mouvements et de la volatilité des prix des matières premières. La société détient un investissement dans des sociétés privées qui ne sont pas cotées en bourse et qui sont donc peu exposées au risque de prix.

FACTEURS DE RISQUE

Les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion sont fondées sur les opinions, les hypothèses et les estimations de la direction, qui sont jugées raisonnables à la date à laquelle elles ont été formulées. Ces opinions, hypothèses et estimations sont intrinsèquement soumises à une série de risques et d'incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs connus et inconnus susceptibles d'entraîner une différence matérielle entre les événements ou les résultats réels et ceux prévus dans les informations prospectives.

Les risques et incertitudes affectant les informations prospectives contenues dans ce rapport de gestion sont décrits plus en détail dans le rapport de gestion annuel de la Société et la notice annuelle datée du 29 novembre 2023 pour l'exercice terminé le 28 février 2023, tous deux disponibles sur le profil de la Société sur SEDAR+ www.sedarplus.ca.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2023, il n'y a eu aucun changement dans les risques et incertitudes qui ont eu un effet important, ou qui sont raisonnablement susceptibles d'avoir un effet important, sur les informations prospectives de la Société.